

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1844.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Accompagnant un projet de loi qui a pour objet d'ouvrir au Département de la Justice un crédit supplémentaire de 20,000 francs, destiné à couvrir des dépenses dont la cause remonte à une époque antérieure au 1^{er} janvier 1831.

MESSIEURS,

D'après le traité du 19 avril 1839, et conformément aux conventions explicatives de ce même traité, intervenu entre la Hollande et la Belgique, le paiement des fournitures et des prestations de toute nature faites antérieurement au 1^{er} octobre 1830, à des établissements publics, doit être effectué par le pays où ces établissements sont situés.

C'est pour satisfaire à cette obligation, Messieurs, que j'ai l'honneur de soumettre à vos délibérations un projet de loi qui a pour objet d'ouvrir au Département de la Justice un crédit supplémentaire de 20,000 francs, destiné au paiement des créances arriérées désignées dans le tableau explicatif annexé au projet de loi que j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre.

Le Ministre des Finances,

MERCIER.

PROJET DE LOI.

eopold,

Roi des Belges,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de la Justice et des Finances,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Notre Ministre des Finances est chargé de présenter, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE UNIQUE.

Il est ouvert au Département de la Justice un crédit supplémentaire de *vingt mille francs* (20,000 francs), pour acquitter diverses dépenses dont la cause remonte à une époque antérieure au 1^{er} janvier 1831.

Cette allocation formera le chap. XV du Budget du même Département, pour 1843.

Donné à Laeken, le 21 novembre 1844.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Les Ministres de la Justice et
des Finances,*

B^{on} D'ANETHAN.

MERCIER.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

RELEVÉ DE CRÉANCES

Restant à liquider et provenant de réclamations dont l'objet remonte à une époque antérieure au 1^{er} janvier 1831.

N° D'ORDRE.	NOMS DES CRÉANCIERS.	NATURE DES CRÉANCES.	SOMMES.
1	Vandergronden, négociant d'Amsterdam.	Fourniture de laine à la prison de Vilvorde en mai et août 1830	1,281 57
2	Verstraeten, épicier à Gand.	Menus fournitures en septembre 1830 à la prison d'Alost, pour solde desquelles il avait reçu deux mandats chacun de fl. 8.40 c ^{ts} des P.-B., qui n'ont pu être payés par suite des événements de 1830	55 55
3	Cantillon, ancien concierge de la prison de Hasselt.	Lavage des literies de la maison d'arrêt de Hasselt, pendant le troisième trimestre 1830 .	77 76
4	V ^o De Sorlus, en dernier lieu commandant la prison de Vilvorde.	Arrérages d'un secours annuel (<i>jaarlyksche onderstand</i>) de 150 francs, pour les mois de mars, avril, mai et juin 1830, à 50 francs . .	105 82
5	Gouzée, docteur en médecine à Anvers.	Frais de route et de séjour à l'occasion d'une mission à la maison de correction de Saint-Bernard, pendant les mois de juin, juillet et août 1830	187 50
6	L'administration communale de Lokeren.	Frais de transport de détenus en 1830 . .	232 48
7	L'administration communale de Malines.	Frais de transport de condamnés et de prévenus, pendant les trois premiers trimestres de 1830	246 66
8	Idem id. de Gand. .	Frais de transport, etc., pendant 1829 . .	760 54
9	Idem id. d'Ath . .	Frais de transport pendant le premier trimestre 1830	25 39
10	V ^o Vandermylen, à Bruxelles, ancien serrurier à l'hôtel du Ministère de la Justice.	Fourniture à l'ancien hôtel du ministère de la justice pendant 1830	535 87
11	D'Aubreby, maître maçon à Bruxelles.	Réparation au même hôtel pendant 1830. .	57 74
12	Nicaise, à Etterbeek	Fourniture de charbon de terre, fin de 1829.	832 58
		A REPORTER. . . . fr.	4,158 66

N ^o D'ORDRE.	NOMS DES CRÉANCIERS.	NATURE DES CRÉANCES.	SOMMES.
		REPORT fr.	4,158 66
13	Poncelez, huissier à Florenville	Frais de justice pendant le 2 ^e semestre 1829.	109 67
14	De Millecamps, maître maçon et quatre autres maîtres-ouvriers de Bruxelles.	Travaux de réparations, etc., effectués au temple protestant des Augustins à Bruxelles, pendant les années 1828, 1829 et 1850. . . .	1,276 55
15	Marschouw - Deckens, maître plombier à Malines	Travaux exécutés au palais archiépiscopal de Malines, du 17 mars au 25 décembre 1827.	565 54
16	MM. Duvignaud et De Dryver, avocats à Bruxelles, ci-devant substitués du procureur général à la cour supérieure de justice	Réclamations de droits <i>dits</i> d'assistance, dus conformément au décret du 30 janvier 1811, pour avoir, conjointement avec un autre collègue, rempli les fonctions d'un quatrième substitut dont la place était vacante pendant 1850. Pour les $\frac{3}{4}$ de l'avance revient	880 16
17	M. Orts	Indemnité pour la présidence des assises dans les Flandres, pendant le 3 ^e trimestre 1850. . . .	900 »
18	Du Pierry, greffier de la justice de paix de Vielsalm	Traitement du 3 ^e trimestre 1829	80 »
19	Les directeurs et employés des travaux dans les prisons pour peines de Vilvorde, Alost et Saint-Bernard	Demandent qu'on leur paye les tantièmes sur les fournitures faites à l'armée et aux prisons pendant les années 1829 et 1850, conformément à l'arrêté royal du 13 juin 1827	3,738 97
20	Nicaise, ex-directeur des travaux à la maison de force de Gand	Demande le paiement des mêmes tantièmes et aussi le remboursement d'avances faites par lui	6,501 40
		Dépenses imprévues et de même nature	1,989 05
		TOTAL.	20,000 »

Approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 21 novembre 1844.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

MERCIER.